

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD – SAINTE-GENEVIÈVE



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je suis fier de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, ce rapport dresse un portrait des réalisations de 2014, celles prévues en 2015 ainsi que les priorités pour l'année 2016.

Le présent document démontre que l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève affiche une meilleure santé financière que l'an dernier, et ce, malgré les nombreux changements et défis auxquels il a dû faire face.

Au cours de la dernière année, nous avons instauré plusieurs changements administratifs en vue d'améliorer les services aux citoyens, tout en diminuant les coûts. Nous avons notamment respecté le plan de coupure prévu par Montréal tout en dégagant un important surplus budgétaire.

PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015

Nous avons également redonné à nos clos bleus des tâches qui étaient auparavant confiées à l'externe. Nous poursuivrons dans cette lignée en 2016-17.

Nous tentons d'être à l'écoute des demandes de la population, tout en continuant d'offrir des services de proximité de grande qualité. Plusieurs projets ont été complétés tandis que d'autres demeurent à l'étude, mais l'important est que nous avançons vers notre objectif commun.

Je tiens une fois de plus à vous remercier pour votre confiance et de votre appui. C'est la contribution de chacun qui fait de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève une communauté si exceptionnelle.

Le Maire, Normand Marinacci, LLL
Le 24 septembre 2015



Stéphane Côté
Conseiller, District Pierre Foretier

Jean-Dominic Lévesque-René
Conseiller, District Jacques-Bizard



Christian Larocque
Conseiller, District Denis Benjamin-Viger

Éric Dugas
Conseiller, District Sainte-Geneviève

RÉSULTATS FINANCIERS 2014



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2014, l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève disposait d'un budget de fonctionnement de 12 318 000 \$, réparti comme suit : des revenus de source locale totalisant 812 400 \$, une allocation de 11 506 000 \$ provenant de la Ville de Montréal, composé d'un transfert et d'une taxe relative aux services. Grâce à une saine gestion appliquée tout au long de l'année, l'arrondissement a pu terminer l'exercice financier avec un excédent de gestion de 313 000 \$.

LES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2014

Volet protection

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève était constituée en 2014 d'un montant initial de 2 586 000 \$. Au nombre des principaux investissements réalisés en 2014, mentionnons notamment :

- Un investissement de 0,6 M \$ pour divers travaux dans les parcs : aménagement des terrains sportifs, réaménagement des parcs et sentiers anciens, agrandissement du parc Eugène-Dostie et achat d'équipements pour les terrains sportifs;
- Des travaux de réfection routière ont été réalisés avec les P.R.R. Montréal et les programmes locaux de l'arrondissement, pour un total de 1,5 M \$: rue ChARRIER et Montée Wilson, Léon-Brisebois (partie 1), stationnement Place Blaise (est) et réfection de bordures de trottoirs;
- Un montant de 0,4 M \$ a été prévu pour l'entretien des immeubles : rénovation d'un bâtiment administratif, aménagement de la cour des travaux publics et réfection du toit de l'Hôtel de Ville.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

	Budget	2014 Réalisations	2013 Réalisations
REVENUS	12 318	12 439	12 711
DÉPENSES	12 318	12 269	12 314
Excédent de l'exercice		170	397
Réserves financières et fonds réservés		(61)	(97)
Excédent de gestion selon le budget modifié	140		300
Correction – Corporatif	173		(128)
Excédent de gestion	313		172

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2015, l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève a adopté un budget de 12 207 200 \$.

Le financement de ce budget se composait des éléments suivants : des revenus de source locale de 548 500 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 10 499 100 \$, et une taxe d'arrondissement pour un montant de 1 159 600 \$.

À ce jour, notre planification budgétaire nous permet d'envisager un budget équilibré.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS



Résumé du budget PTI pour 2015 (en milliers de dollars)

Parcs et achat d'équipements sportifs	1 200
Réfection bâtiments administratifs	800
Apaisement de la circulation	140
Réfection routière	700
Remplacement de véhicules	300
Équipements informatiques	50
TOTAL :	3 190

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

Les différentes directions travaillent présentement à la préparation du budget de l'année 2016, qui sera présenté prochainement lors d'une assemblée spéciale du Conseil d'arrondissement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Résumé du budget PTI pour 2016 (en milliers de dollars)

Parcs et achat d'équipements sportifs	400
Réfection bâtiments administratifs	1 200
Apaisement de la circulation	200
Réfection routière	900
Remplacement de véhicules	200
Équipements informatiques	50
TOTAL :	2 950

IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les investissements 2016-2017-2018 n'ont aucun impact sur le budget pour 2016.



VOLET DÉVELOPPEMENT 2015

Parcs :

- Installation de jeux d'eau au parc Jonathan-Wilson;
- Conception et aménagement d'une aire d'exercice canin sur la rue des Bruants;
- Recevabilité du projet de « Paysage humanisé », en collaboration avec le Service des grands parcs, a été confirmée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Projet d'acquisition d'un terrain vacant pour en faire un site riverain à Sainte-Geneviève (2016) dans le cadre du projet du « Parcours Gouin ».

Infrastructures :

- Salle multifonctionnelle à la bibliothèque, dans le cadre des projets prévus pour le 375e anniversaire de la Ville de Montréal;

- La phase 2 du projet du secteur des Avenues a été complétée en août 2015, pour la construction des égouts sanitaires et pluviaux ainsi que des conduites d'eau secondaires sous la responsabilité du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).

